

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 14/03/2023
Reçu en préfecture le 14/03/2023
Publié le 15/03/2023
ID : 974-249740101-20230314-2023_018_BC_18-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mars 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE SIX MARS à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO au Port, salle de réunion du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 3
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_018_BC_18
Aide d'urgence à Madagascar suite au
Cyclone Freddy

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 15

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
28 février 2023

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
13/03/2023

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Olivier HOARAU

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 MARS 2023

AFFAIRE N°2023_018_BC_18 : AIDE D'URGENCE À MADAGASCAR SUITE AU CYCLONE FREDDY

Le Président de séance expose :

Madagascar a été frappé en février dernier par le puissant Cyclone Freddy

L'urgence est partout. Le cyclone a touché 7 régions. Il est entré sur terre, en début de nuit, mardi 21 février 2023. Avec des vents de 200 km/h, voire plus, il a dévasté la ville de Mananjary et sa région, sur la côte Est.

En un peu plus de 24 heures plus tard, le météore a dévasté sept régions, des milliers de cases ont été soufflés, les routes et les ponts sont en ruine et près de 700 écoles ont été endommagées. 318 classes sont totalement détruites,

Le bilan humain est lourd avec plusieurs morts et des centaines de milliers de sinistrés.

Le TCO souhaite répondre à l'appel à la solidarité des habitants et propose d'apporter une aide exceptionnelle de 10 000€ d'aide humanitaire d'urgence.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **AUTORISER le versement d'une subvention de 10 000€ à la Croix-Rouge Française -PIROI en vue d'une aide d'urgence aux populations touchées par le Cyclone Freddy à Madagascar ;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention de subventionnement ainsi que tous les actes y afférents.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président